



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE

LE MARDI 12 JUILLET 2022, À 19 H 30

À LA SALLE J.-ARMAND DROUIN DE L'HÔTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET ADOPTION

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. PROCÈS-VERBAUX ET AUTRES

- 2.1 Approbation d'un procès-verbal

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

- 3.1 Approbation des comptes et des salaires
- 3.2 Adoption du Règlement n° 2022-16 afin d'augmenter de 68 640 \$ le fonds de roulement
- 3.3 Liste des personnes engagées
- 3.4 Annulation d'affectation
- 3.5 Libération d'un montant du fonds de roulement
- 3.6 Protocole d'entente établissant les conditions de travail des employés-cadres

4. TRAVAUX PUBLICS

5. ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

- 5.1 Appel d'offres 2022-01 – Réfection du Barrage du Lac-aux-Araignées

6. ENVIRONNEMENT

- 6.1 Appel d'offres 2022-21 – Contrôle qualitatif des matériaux – bassin de rétention – quartier Du Versant
- 6.2 Acceptation du décompte final – Appel d'offres 2021-10 – Fourniture de bornes multiservices et barrières mécaniques pour descente de bateaux et logiciel de contrôle
- 6.3 Résolution d'appui au projet éolien de la Haute-Chaudière aux fins des appels d'offres A/O 2021-01 et A /O 2021-02 d'Hydro-Québec Distribution

6.4 Résolution adhérent au projet de production d'énergie éolienne de la MRC du Granit

6.5 Droits fonciers – Ville de Lac-Mégantic

6.6 Journée Cité électrique

7. SÉCURITÉ INCENDIE

8. LOISIRS-CULTURE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

8.1 Gran fondo Lac-Mégantic 2022

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

9.1 Subvention – Politique de soutien aux projets collectifs, événements et activités citoyennes – Conseil Sainte-Agnès # 2043 des Chevaliers de Colomb – Congrès régional 05 Estrie

9.2 Appui financier – Conseil Sainte-Agnès # 2043 des Chevaliers de Colomb

9.3 Centre des Congrès unifié

10. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

10.1 Radiation – Usinage L. Couët inc.

10.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 5250, boulevard des Vétérans (Constructions Morin)

10.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 4689, rue Laval (Immobilier MAG et Fils inc.)

10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 3012, rue Laval (BMR Avantis Coopérative)

10.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 6586, rue Salaberry (M. Pascal Dubois)

11.- DOCUMENTS REÇUS

11.1 Documents reçus

12.- FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

13.- PÉRIODE DE QUESTIONS

14.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

Veillez noter qu'une séance d'information se tiendra mardi le 12 juillet à 18h45 à la salle du conseil municipal et qu'elle portera sur la réfection et les améliorations de la rue Laval : détails sur le chantier

Cette séance sera diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville et disponible sur le site internet dès le lendemain.

RÈGLEMENT NO 2022-16

**RÈGLEMENT NO 2022-16 AFIN D'AUGMENTER DE 68 640 \$
LE FONDS DE ROULEMENT**

ATTENDU qu'en 2021, la municipalité a fixé son fonds de roulement à 2 312 306 \$, suite à l'adoption du Règlement n° 2021-19 ;

ATTENDU que l'article 569 de la Loi des cités et villes permet de porter le fonds de roulement jusqu'à un maximum de 20 % des crédits prévus au budget annuel, qui sont, pour 2022, de 21 080 900 \$;

ATTENDU qu'il y a lieu d'augmenter notre fonds de roulement afin d'assurer la liquidité nécessaire à nos opérations et un moyen de financement à moyen terme pour nos achats de machineries et nos immobilisations ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 21 juin 2022, sous la minute 22-209.

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le fonds de roulement actuel de la municipalité de 2 312 306 \$, est augmenté de 68 640 \$ pour atteindre 2 380 946 \$.

ARTICLE 2

À cette fin, le conseil affecte 68 640 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté de la municipalité.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

ADOPTÉ À LAC-MÉGANTIC, ce 12^e jour du mois de juillet 2022.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière

M^{me} Julie Morin,
Mairesse